



Tarifs 2024

SALLES ET LOCAUX MUNICIPAUX

CATEGORIES D'UTILISATEURS

Les utilisateurs des diverses salles municipales sont répartis en 3 catégories, sauf cas particuliers avec conventions de partenariat :

Catégorie 1 : Associations châlonnaises ou ayant une activité à Châlons-en-Champagne, syndicats, mutuelles et partis politiques locaux, pour des réunions ou manifestations gratuites.

Catégorie 2 : Associations châlonnaises ou ayant une activité à Châlons-en-Champagne, syndicats, mutuelles et partis politiques locaux, pour des réunions ou manifestations payantes.

Autres associations, syndicats, mutuelles et partis politiques.

Administrations, établissements publics et collectivités locales implantés sur le territoire de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Habitants de Châlons-en-Champagne pour leur usage personnel.

Catégorie 3 : Sociétés à but lucratif (entreprises, agences immobilières, syndicats, notaires,....)

Administrations, établissements publics et collectivités locales implantées en dehors du territoire de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Habitants de communes autres que Châlons-en-Champagne,

Autres utilisateurs.

TARIFS SALLES DE REUNION PUBLIQUE

Les tarifs ci-après correspondent à l'utilisation d'une salle sur une demi-journée pour une durée de 4 heures maximum.

Pour une durée plus importante, sur une même journée, le tarif est multiplié par 2.

Pour des utilisations récurrentes, un tarif dégressif pouvant aller jusqu'à la mise en place d'un forfait sera appliqué.

Pour les utilisateurs de la catégorie 1, les salles de réunion publique sont mises à disposition gratuitement, à l'exception des auditoriums et de la salle de conférence de Malte, pour lesquels la gratuité est limitée à trois utilisations par an (sauf cas particuliers pour des projets concertés)

Objet	Tarifs au 1er janvier 2023		Tarifs au 1er janvier 2024		Evolution	
	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 2	Catégorie 3
Salle de 259 places + 8 accès aux handicapés: * Auditorium PELLOUTIER	133,57 €	475,23 €	136,91 €	487,11 €	2,5%	2,5%
Salles de 82,84 ou 90 places: * Auditorium de la BMVR * Salle de conférence Malte * Auditorium du Mont-Choisy	70,70 €	255,14 €	72,47 €	261,52 €	2,5%	2,5%
Salle de 80 places: * Croix Jean Robert	51,36 €	102,73 €	52,65 €	105,30 €	2,5%	2,5%
Salle de 64 places: * Maison des syndicats n°1	40,52 €	150,75 €	41,54 €	154,52 €	2,5%	2,5%
Salle de 40 places: * Espace Gabriel Rigot n°1 * Salle Valmy (33 Places) * salles du Mont-Choisy bât Bourgogne ou Champagne	34,87 €	127,57 €	35,74 €	130,76 €	2,5%	2,5%
Salles de 19 places: * Maison des syndicats n°2 * Salle de Malte n°1 et 3 * Complexe Gérard Philippe * Salle Saint-Loup	14,03 €	52,42 €	14,38 €	53,73 €	2,5%	2,5%
	Catégories 1, 2 et 3		Catégories 1, 2 et 3		Catégories 1, 2 et 3	
- Chèque de caution (Pelloutier)	508,17 €		520,88 €		2,5%	
- Chèque de caution (BMVR, Malte, Mt Choisy)	254,09 €		260,44 €		2,5%	
- Prestation technicien ou présence de personnel (heure)	40,29 €		41,30 €		2,5%	

Les administrations, établissements publics et collectivités locales bénéficient chaque année de la gratuité pour leurs trois premières réservations de salle, et sont dispensés du paiement de la caution pour les auditoriums et la salle de conférence de Malte.

TARIFS SALLES DES CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS (4 heures maximum) (1)

Nota : Les tarifs ci-après correspondent à l'utilisation d'une salle sur une demi-journée pour une durée de 4 heures maximum.
Pour une durée plus importante, sur une même journée, le tarif est multiplié par 2.

Pour les utilisateurs de la catégorie 1, les salles de réunion sont mises à disposition gratuitement, à l'exception des salles polyvalentes et salles de réception, pour lesquelles la gratuité est limitée à trois utilisations par an.

Objet	Tarifs au 1er janvier 2023		Tarifs au 1er janvier 2024		Evolution	
	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 2	Catégorie 3
Salle de spectacle du Contrepoint capacité 160 à 200 places						
<i>Séance en semaine</i>	72,80 €	225,00 €	74,60 €	230,70 €	2,5%	2,5%
<i>Forfait week-end</i>	363,90 €	672,60 €	373,00 €	689,50 €	2,5%	2,5%
Salles polyvalentes ou de réception capacité 50, 80 ou 100 places						
<i>Séance en semaine</i>	57,40 €	172,00 €	58,80 €	176,30 €	2,5%	2,5%
<i>Forfait week-end</i>	286,60 €	517,40 €	293,80 €	530,40 €	2,5%	2,5%
Autres salles :						
<i>Séance en semaine</i>	34,90 €	92,30 €	35,80 €	94,70 €	2,5%	2,5%
<i>Forfait week-end</i>	114,70 €	252,60 €	117,60 €	259,00 €	2,5%	2,5%
	Catégories 1, 2 et 3		Catégories 1, 2 et 3		Catégories 1, 2 et 3	
- Caution	509,00 €		521,80 €		2,5%	
- Forfait "intervention suite alarme" (2) ou "nettoyage de salle"	93,00 €		95,30 €		2,5%	
- Forfait "perte de clés"	169,00 €		173,20 €		2,5%	
- Présence du personnel (heure) (3)	40,00 €		41,00 €		2,5%	

Les administrations, établissements publics et collectivités locales bénéficient chaque année de la gratuité pour leurs trois premières réservations de salle, et sont dispensés du paiement d'une caution.

(1) sauf modalités prévues par convention. Pour les travailleurs indépendants (catégorie 3) utilisant une salle d'activités à l'année suivant des modalités prévues par convention, un forfait annuel de 90 € est appliqué.

(2) et non arrêt de la procédure d'intervention

(3) en dehors des heures d'ouverture

LOCAUX MIS A DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

Les conditions de mise à disposition des locaux aux associations prévoient annuellement la valorisation d'un loyer et la facturation de charges.

Les locaux associatifs sont répartis en 3 catégories:

* **catégorie A** : Cité Tirllet, site des Grévières

* **catégorie B** : 3, rue Prieur de la Marne, Complexe Gérard Philipe, Conservatoire Jean-Philippe Rameau, Ilôt Saint Dominique, diverses écoles, Espace de Liguori, salles des CSC et tous les autres sites non précisés

* **catégorie C** : 5, rue Prieur de la Marne, Espace Gabriel Rigot, Maison des syndicats, Palais des sports Pierre de Coubertin, Club-house rugby, préfabriqué Chantepedrix, Pôle Dunant, constructions nouvelles.

Objet	Tarifs au 1er janvier 2023	Tarifs au 1er janvier 2024	Evolution
<i>Valorisation d'un loyer annuel / m² x volume horaire d'occupation annuel</i>			
Catégorie A	42,64 €	43,70 €	2,5%
Catégorie B	61,47 €	63,00 €	2,5%
Catégorie C	98,13 €	100,60 €	2,5%
<i>Facturation des charges annuelles / m² x volume horaire d'occupation annuel</i>			
Catégorie A	6,17 €	6,32 €	2,5%
Catégorie B	7,55 €	7,74 €	2,5%
Catégorie C	12,44 €	12,75 €	2,5%

SALLES DES MUSEES*

Pour la location d'une salle dans les musées municipaux, les catégories d'utilisateurs sont les suivantes :

- **catégorie 1 :** Mécènes ayant effectué un don minimal de 2 800 € pour le réseau des musées pour leur première réservation durant l'année du don. Ce seuil correspond à un maximum de 25 % du montant du don, conformément à la loi du 1er août 2003 relative au mécénat.

Cette gratuité ne concerne que le forfait de location. En cas d'utilisation, les heures supplémentaires seraient dues.

- **catégorie 2 :** Associations châlonnaises ou ayant une activité à Châlons-en-Champagne, syndicats, mutuelles et partis politiques locaux, pour des réunions ou manifestations.

Autres associations, syndicats, mutuelles et partis politiques.

Administrations, établissements publics et collectivités locales implantés sur le territoire de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

- **catégorie 3 :** Sociétés à but lucratif (entreprises, agences immobilières, syndic, notaires,...)

Administrations, établissements publics et collectivités locales implantées en dehors du territoire de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Pour les utilisateurs de la **catégorie 1**, les salles des musées sont mises à disposition gratuitement, pour la première utilisation durant l'année du don.

Objet	Tarifs au 1er janvier 2023		Tarifs au 1er janvier 2024		Evolution	
	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 2	Catégorie 3
Galerie de peinture ou salle d'exposition temporaire du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (60 personnes maximum)						
Forfait soirée (entre 18h et 22h)	700,00 €	1 500,00 €	717,50 €	1 537,50 €	2,5%	2,5%
Heure supplémentaire après 22h (jusqu'à 1h du matin au plus tard)	92,00 €	92,00 €	94,30 €	94,30 €	2,5%	2,5%
Salon Blanc du musée Garinet (7 personnes maximum)						
Forfait 1/2 journée (4h)	150,00 €	250,00 €	153,75 €	256,25 €	2,5%	2,5%
Forfait soirée (entre 18h et 22h)	200,00 €	300,00 €	205,00 €	307,50 €	2,5%	2,5%
Heure supplémentaire après 22h (jusqu'à 23h au plus tard)	64,90 €	64,90 €	66,52 €	66,52 €	2,5%	2,5%
Visite guidée privatisée (en sus de la location)						
Visites guidées privées de 1 à 15 personnes (forfaitaire)	150,00 €		153,80 €		2,5%	
Visites guidées privées de 16 à 30 personnes (forfaitaire)	250,00 €		256,30 €		2,5%	

MINIBUS (9 places) MIS A DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

Objet	Tarifs au 1er janvier 2023	Tarifs au 1er janvier 2024	Evolution
caution	526,28	539,50	2,5%
mise à disposition	gratuit	gratuit	-

CARAVANE Airstream

Objet	Tarifs au 1er janvier 2023	Tarifs au 1er janvier 2024	Evolution
caution	1 052,56	1 078,90	2,5%
mise à disposition			
- une journée	210,51	215,80	2,5%
- le weekend ou 2 jours consécutifs	315,77	323,70	2,5%
- à partir du 3 ^{ème} jour (tarif par journée supplémentaire)	31,58	32,37	2,5%
- mise en œuvre et nettoyage (forfait quelque soit la durée d'utilisation)	105,26	107,90	2,5%
- mise à disposition dans le cadre d'un partenariat avec la Ville	gratuit	gratuit	-

SALLES DE SPECTACLE

Mise à disposition des associations locales

Espace Pierre Dac

GRAND THEATRE					
Objet	Tarifs au 1er janvier 2023		Tarifs au 1er janvier 2024		Evolution
	Tarifs HT	Tarifs TTC	Tarifs HT	Tarifs TTC	
Spectacle à entrées gratuites					
* 1 répétition l'après-midi et spectacle en soirée	844,60 €	1 013,60 €	865,80 €	1 038,96 €	2,5%
* La répétition supplémentaire	380,70 €	456,90 €	390,30 €	468,36 €	2,5%
Spectacle à entrées payantes					
* 1 répétition l'après-midi et spectacle en soirée	1 055,40 €	1 266,50 €	1 081,80 €	1 298,16 €	2,5%
* La répétition supplémentaire	380,70 €	456,90 €	390,30 €	468,36 €	2,5%

Les heures supplémentaires facturées par la Comète seront à la charge des utilisateurs.

Salle Rive Gauche

Objet	Tarifs au 1er janvier 2023		Tarifs au 1er janvier 2024		Evolution
	Tarifs HT	Tarifs TTC	Tarifs HT	Tarifs TTC	
Spectacle à entrées gratuites					
* 1 répétition l'après-midi et spectacle en soirée	633,80 €	760,60 €	649,70 €	779,64 €	2,5%
* La répétition supplémentaire	380,70 €	456,90 €	390,30 €	468,36 €	2,5%
Spectacle à entrées payantes					
* 1 répétition l'après-midi et spectacle en soirée	844,60 €	1 013,60 €	865,80 €	1 038,96 €	2,5%
* La répétition supplémentaire	380,70 €	456,90 €	390,30 €	468,36 €	2,5%

Les heures supplémentaires facturées par l'association Furies seront à la charge des utilisateurs.